



n°9501/E

L'EMPLOI ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE DE LA POPULATION MALGACHE EN 1993

Mars 1995

ROUBAUD François

Résumé

L'enquête permanente auprès des ménages permet d'obtenir pour la première fois à Madagascar une photographie relativement complète de la situation du marché du travail à l'échelle du pays pour l'année 1993.

Avec 12 272 000 personnes, la population malgache est jeune (55% des habitants ont moins de 20 ans), rurale, et relativement qualifiée. Comparé aux standards observés en Afrique sub-saharienne, le niveau scolaire est élevé, et les écarts entre hommes et femmes plutôt faibles. Mais, deux ombres viennent grever ce bilan. D'une part, le système éducatif ne semble pas capable d'accueillir plus de 80% des différentes classes d'âge depuis le début des années 70, (et pas plus de 3% à l'université). D'autre part, on observe un phénomène de non-scolarisation des plus jeunes avec la crise. Près de 6 jeunes de 6 à 10 ans sur 10 n'ont jamais été à l'école, et un sur deux n'a pas fréquenté les bancs de l'école au cours de l'année.

Sur une population potentiellement active (individus de 7 ans et plus) de 9 352 000 personnes, Madagascar compte 6 292 000 actifs, soit un taux d'activité de 67,3%. Ce taux atteint même 82% lorsqu'on considère la population de 15 ans et plus, soit l'âge légal pour travailler. Cela signifie que le travail des enfants est répandu, particulièrement à la campagne, où un jeune de 7 à 10 ans sur cinq participe aux travaux agricoles.

Le taux de chômage est très faible puisqu'il ne touche que 1,8% de la population active du pays. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain, 6,9% dans les villes et moins de 1% à la campagne. Il s'agit en général d'un chômage d'insatisfaction, affectant principalement des jeunes éduqués en attente d'un emploi correspondant à leur qualification.

En fait, les tensions sur le marché du travail ne se manifestent pas par le chômage ouvert, mais par un sous-emploi massif du facteur travail. En effet, le taux de sous-emploi visible (c'est à dire la proportion de la main-d'oeuvre qui travaille moins de 35 heures par semaine) dépasse 50%. C'est dans l'agriculture que le sous-emploi est le plus élevé, marquant l'importance d'un excédent structurel de main-d'oeuvre qui grève la productivité du travail agricole..

Sur les 6 177 000 personnes qui exercent un emploi, près de 5 000 000 travaillent dans l'agriculture, soit 81,5% de la population active occupée. la prédominance quasi exclusive de l'agriculture de type familial, moins de 1% des employés du secteur primaire sont des salariés permanents.

340 000 personnes travaillent à titre principal dans l'industrie. Mais ce chiffre sur-estime fortement le poids des véritables emplois manufacturier du secteur moderne, qui sont moins de 80 000. Cette faiblesse de la base industrielle à Madagascar s'accompagne d'une orientation marquée vers la production de biens de consommation courante.

Les activités commerciales fournissent 289 000 emplois, pour l'essentiel dans le secteur informel. La jeunesse et la faible ancienneté dans l'emploi indiquent que le commerce constitue un secteur refuge pour les nouveaux arrivant sur le marché du travail.

L'administration publique (y compris les collectivités locales) emploie 164 000 salariés, soit l'équivalent d'un fonctionnaire pour 75 habitants. Cependant, l'encadrement en services publics est très inégalement réparti sur le territoire, les zones urbaines et le faritany d'Antananarivo étant largement privilégiés. Les emplois publics concentrent la main-d'oeuvre dont l'âge, le niveau scolaire et l'ancienneté sont les plus élevés. Ce vieillissement de l'administration, résultat de la politique de gel des embauches, pose un grave problème. Il rend hautement improbable le "sursaut productif" de la fonction publique malgache, que la politique de réformes structurelles cherche à mettre en oeuvre.

Enfin, les services privés représentent 353 000 emplois, dont près de 60% correspondent à des activités de services domestiques. Dans l'ensemble, il s'agit d'emplois de services aux ménages, la part congrue réservée aux services aux entreprises est directement liée à la faiblesse de la base industrielle malgache.

Si la, la récession de puis le début des années 80 se traduit par une contribution sans cesse croissante du secteur informel à la création d'emplois non agricoles. En 1993 près de 80% des emplois créés l'ont été par le secteur informel, alors que le secteur public n'y contribuait que pour 1%.

A l'échelle nationale, le taux de salarisation, qui mesure le degré de formalisation des relations de travail n'est que de 15%. Ce taux varie fortement suivant la localisation des emplois (plus faible à la campagne qu'en ville), et la branche considérée. Mais même dans l'industrie, la part des salariés est inférieure à 50%, ce qui traduit le poids prépondérant des activités informelles.

Le revenu mensuel moyen dans l'emploi principal est de 30 000 Fmg, montant très largement inférieur au salaire minimum en vigueur. C'est évidemment dans l'agriculture que ce montant est le plus faible, notamment à cause de l'importance des aides familiaux non rémunérés. Les salariés de l'Etat reste en moyenne les mieux lotis avec un salaire mensuel moyen de 115 000 Fmg. Si certains non salariés réussissent à tirer leur épingle du jeu, ils sont une infime minorité, les salariés obtenant en général un meilleur revenu.

Les éléments hors salaire qui participent à la qualité des emplois dans les pays développés sont quasiment inexistant à Madagascar. Seules 4,9% de la main-d'oeuvre bénéficie de la sécurité sociale, 5,5% ont droit à des congés payés ou des congés maladie et 3,6% possèdent un contrat de travail écrit. Encore une fois, c'est dans le secteur agricole et le secteur informel que les prestations sont les moins répandues. Quant aux syndicats, ils semblent jouer un rôle négligeable, puisque moins de 2% des actifs travaillent dans une entreprise syndicalisée.

La faiblesse des rémunérations est un puissant facteur incitant les actifs à exercer d'autres activités que leur emploi principal. Sur les 6 177 000 actifs occupés, 2 111 000 déclarent posséder un emploi secondaire, ce qui porte le taux de pluri-activité à 34,2%. 4% de la main-d'oeuvre exerce en même temps trois emplois ou plus. Toutes les catégories de population sont engagées dans ce processus de pluri-activité, affecte en particulier près de 36% des fonctionnaires. Plus de 85% des emplois secondaires sont des emplois agricoles, ce qui marque la très forte intégration des activités agricoles et non agricoles à Madagascar.

Finalement, dans leur immense majorité les ménages doivent compter sur l'exercice d'un emploi pour survivre. 85% du revenu total des ménages provient de leur insertion sur le marché du travail, le reste étant constitué de revenus de la propriété, de transferts inter-ménages et autres pensions. Mais tous ne sont pas à armes égales pour obtenir une bonne insertion sur le marché du travail. Les membres secondaires des ménages ont d'autant plus de chance de jouir d'une bonne situation que le chef de ménage a lui-même réussi professionnellement. Ainsi, la main-d'oeuvre familiale des "*ménages publics*" (ménage dont le chef travaille dans le secteur public) est proportionnellement 90 fois plus nombreuse dans le secteur public que celle issue des "*ménages agricoles*", et elle gagne en moyenne 40 fois plus. Ces résultats montrent l'importance fondamentale de l'héritage sociale et de ces effets cumulatifs sur le bien-être des différentes catégories de population.

I.- LA SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE : un cadrage rapide

Population

En 1993, la population malgache des ménages ordinaires de Madagascar comptait 12 272 000 personnes, dont 6 082 000 hommes et 6 190 000 femmes. 2 142 000 vivaient dans les 47 villes qui représentaient le milieu urbain dans le recensement de la population de 1975. Sur la base de cette définition, le taux d'urbanisation atteint 17,5% ⁽¹⁾.

Madagascar est composé de six provinces. 30% de la population se concentre dans le faritany d'Antananarivo, qui constitue la province la plus densément peuplée avec 64 habitants au km². La répartition de la population entre les quatre provinces de Fianarantsoa, Toamasina, Mahajanga, et Toliary est relativement homogène avec respectivement 19%, 16%, 13% et 14%, tandis que le faritany d'Antsiranana ne compte que 970 000 personnes, soit 8% de la population totale. Comme on peut le voir dans le tableau 1, l'estimation de la population totale, comme sa distribution par province par l'Enquête Permanente auprès de Ménages, donne des résultats compatibles avec ceux fournis par les résultats préliminaires du second recensement de la population d'août 1993.

Tableau 1
Répartition de la population par province

	Antananarivo	Fianarantsoa	Toamasina	Mahajanga	Toliary	Antsiranana	Total
Population (1000 ha)	3700	2377	1994	1577	1654	970	12272
Population (RGPH)	3483	2671	1935	1331	1729	942	12092
Répartition (%)	30,1	19,4	16,2	12,9	13,5	7,9	100
Densité (ha/km ²)	63,6	23,3	27,7	10,5	10,2	22,6	20,9

Source : EPM, calculs MADIO. Les résultats du recensement de Population sont tirés des résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat, BDE, décembre 1993.

La pyramide des âges de la population présente les caractéristiques classiques des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen est inférieur à 22 ans. Plus de 55% des habitants ont moins de 20 ans, tandis qu'à peine 5% ont plus de 60 ans.

Graphique 1

La pyramide des âges

Source : EPM, calculs MADIO.

¹) Les 47 villes en question correspondent aux 40 centres urbains dits secondaires (CUS) et aux 7 grands centres urbains au recensement de 1975. Suivant cette définition, le taux d'urbanisation était de 16% en 1975. L'estimation obtenue par l'EPM sous-estime le taux d'urbanisation, dans la mesure où elle ne prend pas en compte les agglomérations qui pourraient être classées comme "villes" aujourd'hui, au vu d'un critère de taille de la population. Ainsi, le RGPH de 1993 estime le taux d'urbanisation à 22%, en définissant le milieu urbain comme "l'ensemble de tous les chefs lieux de fivondronampokontany à part 8 dont Antananarivo-Avaradrano, Antananarivo-Atsimondrano et tous les II". voir PGPH1993 "Résultats provisoires, échantillon au 1/10ème", INS, avril 1995, p.16.

Scolarité

Moins de deux malgaches de 6 ans et plus sur trois déclarent avoir fréquenté l'école au cours de sa vie. Cette proportion atteint 81% dans le faritany d'Antananarivo, et s'effondre dans celui de Mahajanga avec 38% de scolarisés. Evidemment, le milieu rural est largement défavorisé avec un taux de fréquentation scolaire de 60%, alors qu'il dépasse 96% en ville.

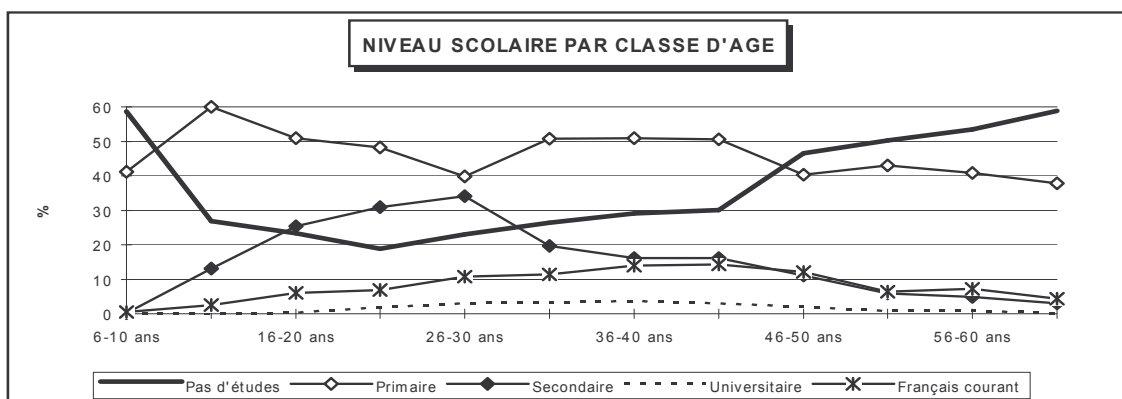
Le profil par âge de la fréquentation scolaire par niveau donne un aperçu de la progression du niveau d'éducation de la population au cours du temps. Alors que près de 60% des plus de 60 ans n'ont pas été à l'école, cette proportion décroît fortement, jusqu'à se stabiliser autour de 20-25%, pour les classes d'âge comprises entre 11 et 35 ans, marquant par là un phénomène de saturation relative du système scolaire.

C'est surtout au niveau du secondaire que la progression est notable. Plus d'un tiers de la génération des 20-30 ans a été au delà de l'école primaire, alors qu'ils ne sont qu'environ 20 % chez les 30-40 ans et 5% chez les 50-60 ans. Par contre, le système universitaire ne semble pas capable d'absorber plus de 3% d'une cohorte depuis le début des années 70, même si cela correspond à des contingents de plus en plus importants, compte tenu de l'accroissement démographique. De plus, c'est à ce niveau que les écarts entre hommes et femmes sont les plus marqués, malgré une tendance rapide à la réduction des inégalités d'accès à l'école au fil du temps.

Une ombre sérieuse à ce bilan provient du phénomène de non scolarisation ou de déscolarisation des plus jeunes. Près de six jeunes de 6 à 10 ans sur dix n'ont jamais été à l'école primaire, et seulement un sur deux a fréquenté l'école au cours de l'année. De la même façon, dans la tranche d'âge 11-15 ans 50% n'ont pas fréquenté l'école au cours de l'année. Ce résultat inquiétant pourrait marquer l'impact de la crise économique et de la chute du pouvoir d'achat sur le comportement des familles.

En dernier lieu, la connaissance du français est très fortement marquée par l'histoire récente de Madagascar, et porte clairement les traces de la "malgachisation". Globalement, **seulement 6% de la population de 6 ans et plus déclarent parler français correctement**, et 16% avec difficulté. Là encore, la ligne de partage ville/campagne est très marquée (avec respectivement 20% et 31% dans les zones urbaines et 3% et 13% en zone rurale). Malgré les progrès de la scolarisation, c'est la génération des 35-50 ans (née entre la fin de la seconde guerre mondiale et l'indépendance) qui est la plus francophone, même si la proportion de ceux qui parlent couramment français ne dépasse jamais 15%.

Graphique 2



Source : EPM, calculs MADIO.

Composition des ménages

En 1993, on dénombre 2 502 000 ménages ordinaires à Madagascar, correspondant à une taille moyenne de 4,9 personnes par ménage. Contrairement à l'intuition, la taille des ménages urbains (5 personnes) est légèrement supérieure à celle enregistrée en milieu rural (4,9), même si cette différence n'est pas statistiquement significative. Cependant, cette moyenne s'accompagne d'une très forte dispersion. Ainsi, 6,7% des ménages sont unipersonnels tandis que 6,1% comptent 10 personnes et plus.

19,1% des ménages sont dirigés par une femme, cette proportion atteignant près d'un ménage sur quatre en ville. La structure des ménages montre une forte prédominance des familles nucléaires, notamment en comparaison avec ce qu'on peut observer en Afrique subsaharienne ; les familles élargies ne représentant qu'un tiers des ménages. Si le milieu géographique joue peu sur la composition des ménages, par contre le sexe du chef de ménage en constitue un facteur déterminant. Ainsi, les femmes sont à la tête de 55% des ménages unipersonnels, et de près de 80% des ménages monoparentaux. Par ailleurs, lorsque le chef de ménage est marié, il est très rare que la femme soit désignée comme chef de famille.

Tableau 2

Type de ménages suivant le sexe du chef

%	Uni personnel	Couple	Nucléaire monoparental	Nucléaire strict	Elargi monoparental	Elargi	Total
Homme	3,8	8,6	2,3	54,5	4,3	26,5	100
Femme	19,5	0,8	35,5	0,9	42,6	0,7	100
Total	6,8	7,1	8,7	44,2	11,6	21,6	100

Source : EPM, calculs MADIO.

Définition des catégories de ménages : les ménages nucléaires sont composés du chef de ménage, de son conjoint éventuel, et de ses enfants. les ménages élargis comptent des membres autres que le chef, conjoint ou leurs enfants. La présence de domestiques dans le ménage n'interfère pas avec ces définitions.

II.- L'ACTIVITE

La taille de la population active est un indicateur du nombre d'individus engagés sur le marché du travail, qu'ils exercent un emploi (actifs occupés), ou qu'ils en recherchent un (chômeurs). Sur une population potentiellement active (individus de 7 ans et plus) de 9 352 000 personnes, Madagascar compte 6 292 000 actifs, soit **un taux d'activité global de 67,3%**. Ainsi, plus de deux personnes sur trois sont actives. Ce taux d'activité passe à 82% si l'on restreint la population potentiellement active aux personnes de 15 ans et plus (âge légal).

Le profil des taux d'activité

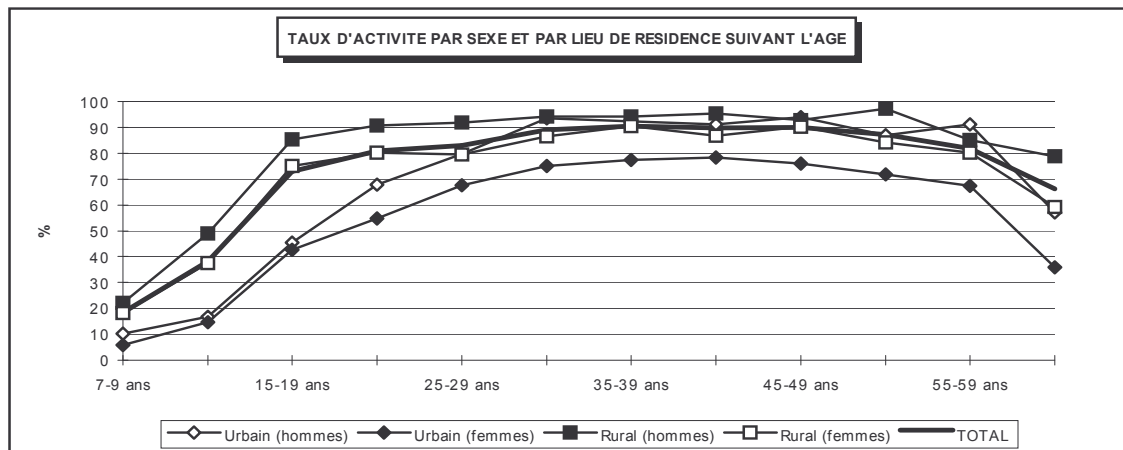
Le taux d'activité global cache de fortes disparités suivant le milieu de résidence et le statut des individus. C'est en zone rurale que l'insertion sur le marché du travail est la plus massive, avec un taux d'activité de 70,4%, alors qu'il n'est que de 53,5% en ville. Ceci s'explique par la forte mobilisation des femmes et des jeunes des campagnes. Ainsi, dans les zones rurales plus de 20% des enfants de 7 à 10 ans travaillent, mais "seulement" 8% dans les centres urbains. Bien sûr, cette forte participation des jeunes ruraux au marché du travail s'accompagne d'un taux de scolarisation beaucoup plus faible. De plus, si une femme sur deux est active en ville, elles sont deux sur trois à la campagne.

En second lieu, le taux d'activité épouse les étapes successives du cycle de vie. Les taux d'activité croissent rapidement à mesure que les jeunes sortent du système scolaire et intègrent

la vie professionnelle. Le maximum est atteint entre 35 et 50 ans avec un taux d'activité global de 90,1%, dont 93,8% pour les hommes et 86,3% pour les femmes. A partir de cette date, les taux d'activité refluent lentement pour chuter à partir de 60 ans. Il est intéressant de noter que si le taux d'activité des femmes est toujours inférieur à celui des hommes (à milieu de résidence fixé), il a le même profil en fonction de l'âge.

Un autre indicateur du cycle de vie des individus est saisi par leur statut au sein du ménage. Ce sont les chefs de famille qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés (91,2%), suivis des conjoints (80,8%). Leurs enfants ont les taux les plus faibles (50%), tandis que les autres membres du ménage occupent une position intermédiaire.

Graphique 3



Source : EPM, calculs MADIO

Qui sont les inactifs?

En fait, les personnes inactives au cours de la semaine de référence ont pu changer de statut au cours de l'année. L'enquête permet de mesurer ce phénomène de mobilité. Ainsi, sur les 3 060 000 inactifs recensés, seulement 2 370 000 n'ont jamais cherché à incorporer le marché du travail. Par contre, 639 000 d'entre eux ont exercé à un moment ou un autre de l'année un emploi, tandis que 51 000 ont connu une ou plusieurs périodes de chômage. En

allongeant de la semaine à l'année la période de référence pour définir le chômage, l'emploi et l'inactivité, on fait passer le taux d'activité de 67,3% à 74,6% ⁽²⁾.

Le profil de ces trois types d'inactifs est assez contrasté. Chez ceux qui ont travaillé au cours de l'année, ce sont la plupart du temps des raisons contingentes qui ont conduit à la cessation d'activité (motifs personnels, raisons familiales). A ces raisons expliquant l'alternance de période d'emplois et d'inactivité, il faut ajouter les travaux saisonniers qui ne mobilisent la main-d'oeuvre qu'à temps partiel. Plus souvent dans la force de l'âge que les autres inactifs; 85% vivent à la campagne et exercent comme agriculteurs, indépendants (les hommes) ou aides familiaux (les femmes). Leur volume de travail est loin d'être négligeable puisqu'il représente en moyenne 35 semaines par an.

les inactifs qui ont connu une ou plusieurs périodes de chômage au cours de l'année sont en majorité de jeunes ruraux, âgés de 15 à 30 ans, et diplômés. Ils sont plus de 50% à avoir dépassé le cycle primaire, alors que moins de 20% des autres inactifs sont dans ce cas. C'est justement parce qu'ils sont éduqués qu'ils recherchent activement un emploi quand ils en sont privés. A la différence de la catégorie précédente, qui lorsque les opportunités d'emplois disparaissent, se retirent du marché du travail, leur niveau d'éducation des "inactifs-chômeurs" les conduit à continuer à chercher un emploi, parce qu'ils considèrent comme légitime l'exercice d'une activité professionnelle.

Enfin, les inactifs qui le sont restés tout au long de l'année sont constitués de trois grands groupes : les jeunes en cours de scolarité (46%), les femmes au foyer (18%), et les personnes âgées (18%). La proportion de retraités est négligeable.

III.- LE CHOMAGE

Le chômage est un indicateur des tensions sur le marché du travail, marquant le désajustement entre offre (ceux qui désirent travailler) et demande (les emplois proposés par les entreprises). Malgré la récession qui touche le pays depuis un certain nombre d'années, **Madagascar ne comptait en 1993 que 115 000 chômeurs, correspondant à un taux de chômage très faible de 1,8%**. Ce résultat apparemment paradoxal s'explique par l'absence d'indemnités chômage. Les personnes sans ressource qui sont privées d'emploi et qui en recherchent un sont contraintes de travailler pour obtenir un revenu, si minime soit-il. Dans un tel contexte, les tensions sur le marché du travail se manifestent avant tout par une situation de sous-emploi chronique (voir ci-dessous, Vème partie).

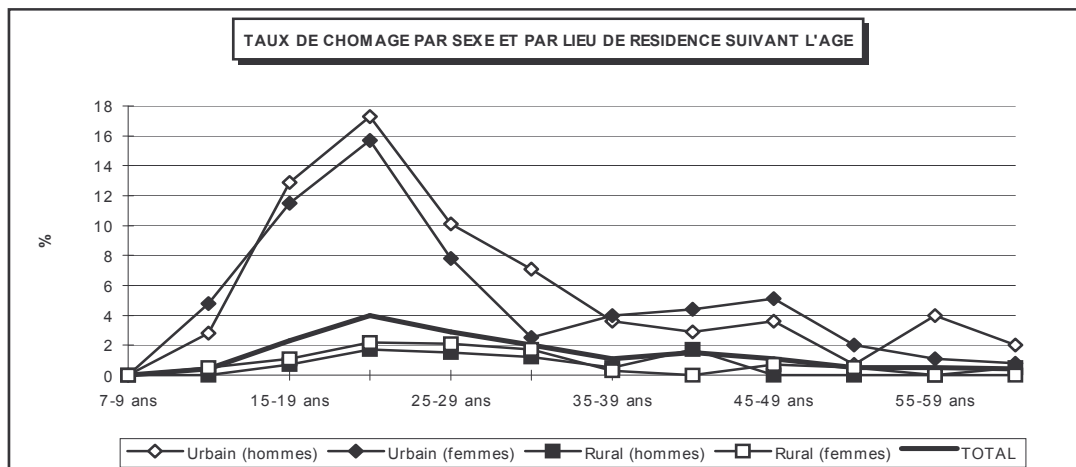
En fait le chômage est un phénomène essentiellement urbain. Le taux de chômage atteint 6,9% en ville, pour moins de 1% à la campagne, même si, du fait du poids de la population rural, 55% des chômeurs sont des ruraux.

Le profil des taux de chômage

²⁾ Selon le critère standard du BIT, est considéré comme actif toute personne en âge de travailler (ici 10 ans et plus) qui exerce effectivement un emploi ou qui est chômeur, au cours d'une période de référence donnée (ici la semaine précédant l'enquête). Selon cette définition le te taux d'activité s'établit à 67,3%. Si maintenant on allonge la période de référence d'une semaine à un an (l'année précédant l'enquête), un individu sera rangé parmi les actifs s'il a travaillé au cours de l'année (même de façon temporaire) ou s'il a connu une période de chômage. Suivant cette définition, le taux d'activité atteint 74,6%.

Le taux de chômage global recouvre de profondes disparités suivant la catégorie de population considérée. Si la vulnérabilité au chômage n'est pas sensiblement différente entre hommes et femmes (resp. 1,80% et 1,86%), elle varie fortement suivant la classe d'âge. Ce sont les jeunes actifs urbains entre 15 et 25 ans qui rencontrent les plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail, avec un taux de chômage de 14,4%.

Graphique 4



Source : EPM, calculs MADIO

La position dans le ménage est aussi un facteur discriminant dans la recherche d'emploi. Ce sont bien sûr les membres "secondaires" du ménage (conjoint, enfants, autres membres du ménage) qui pâtissent le plus de la faible demande de travail. Cependant, les chefs de ménages urbains ne sont pas totalement épargnés par ce phénomène, qui touche 3% d'entre eux.

Enfin et à l'inverse de ce qu'on observe dans les pays développés, le diplôme n'est pas un facteur prémunissant contre le chômage. Ce dernier tend à croître avec le niveau d'étude. Ainsi, en ville, le chômage touche 3,4% des actifs qui n'ont pas été à l'école, et 8,7% de ceux qui ont déclaré avoir effectué des études supérieures. A la campagne l'écart est encore plus important, avec respectivement 0,2% et 12,8%.

Tableau 3

Taux de chômage suivant le niveau d'études et le milieu de résidence

%	Pas d'études	Primaire	Secondaire	Universitaire	Total
Zones urbaines	3,4	6,1	8,6	8,7	6,9
Zones rurales	0,2	0,7	3,4	12,8	0,9
Total	0,4	1,4	5,2	9,7	1,8

Source : EPM, calculs MADIO.

Qui sont les chômeurs?

56% des chômeurs sont des hommes, et ils se recrutent principalement parmi les jeunes, puisque 82% ont moins de 30 ans. Pour une majorité d'entre eux, la situation de recherche d'emploi est possible dans la mesure où ils vivent encore chez leurs parents, et sont pris en charge par la famille. Leur niveau scolaire est relativement élevé, plus de la moitié ayant été au delà du cycle primaire. Ces caractéristiques tendent à prouver que le phénomène

du chômage à Madagascar est avant tout un chômage de première insertion, reflétant le désajustement entre la production croissante de jeunes diplômés par le système scolaire et les perspectives moroses d'embauche dans les grandes entreprises. Il s'agit donc essentiellement d'un chômage d'insatisfaction de personnes en attente d'un emploi correspondant à leur qualification, et qui n'acceptent pas de se mettre à leur compte pour exercer des activités marginales dans le secteur rural ou informel urbain.

En dehors des primo-demandeurs, on trouve aussi deux autres catégories de chômeurs, moins importante en nombre. D'une part, il y a les anciens occupés (environ un tiers), en général assez peu qualifiés, qui ont perdu leur emploi et n'ont pas encore réussi à se réinsérer. D'autre part, les femmes au foyer représentent près d'un chômeur sur cinq. Elles cherchent à obtenir un emploi pour compenser la baisse du pouvoir d'achat des principaux contributeurs au revenu familial, notamment les chefs de ménage.

Enfin, la répartition spatiale du chômage montre que le faritany d'Antananarivo porte le fardeau le plus lourd, avec 48% des chômeurs, la capitale étant la plus touchée.

Type d'emplois recherchés et prétentions salariales des chômeurs

Une grande majorité de chômeurs recherchent spécifiquement un emploi salarié. 58% d'entre eux sont dans ce cas, alors que seulement 15% déclarent vouloir s'établir à leur compte, et 27% sont prêt à accepter l'un ou l'autre. Cette préférence pour le salariat marque une certaine forme d'aversion pour le risque. Si cette attirance vers le salariat semble légitime compte tenu de la piètre qualité des emplois indépendants, elle est par contre peu compatible avec la dynamique de la demande d'emploi salarié. Dans une période où les recrutements de fonctionnaires sont gelés, où les entreprises para-publiques sont engagés dans un processus de restructuration, et où la politique d'emploi des entreprises privées du secteur moderne souffre de la conjoncture, les perspectives d'embauche sont faibles.

Les prétentions de revenus des chômeurs qui recherchent un emploi salarié, les seuls pour lesquels il existe des informations, s'établissent à 61 000 Fmg par mois, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, en ville qu'à la campagne. Le diplôme constitue un facteur explicatif du niveau de rémunération souhaitée (47 000 Fmg pour ceux qui ont été à l'école primaire et 117 000 Fmg pour les chômeurs ayant fréquenté l'université). Chez les chômeurs anciens occupés, l'expérience professionnelle acquise est aussi prise en compte dans les prétentions salariales.

Notons pour conclure que les prétentions salariales des chômeurs sont compatibles avec le niveau moyen des rémunérations, égal à 60 000 Fmg pour les salariés (voir chapitre V). Ceci tend à montrer que le phénomène du chômage à Madagascar provient plus de la faiblesse de la demande de travail salarié que des prétentions exorbitantes des chômeurs eux-mêmes par rapport aux conditions prévalentes sur le marché du travail.

IV.- LA STRUCTURE DES EMPLOIS

Au sein de la population active malgache de Madagascar, 6 177 000 personnes exercent un emploi. Par conséquent, **le nombre moyen de personnes à charge par actif occupé** (soit "**le taux de dépendance**") **est légèrement inférieur à 1**. Ce taux atteint 2,53 si l'on rapporte l'ensemble des individus qui ne perçoivent aucun revenu du travail (inactifs, chômeurs, actifs occupés non rémunérés) à ceux qui en perçoivent un. Ceci porte le nombre moyen d'actifs occupés par ménage à 2,47.

Un faible taux de salarisation

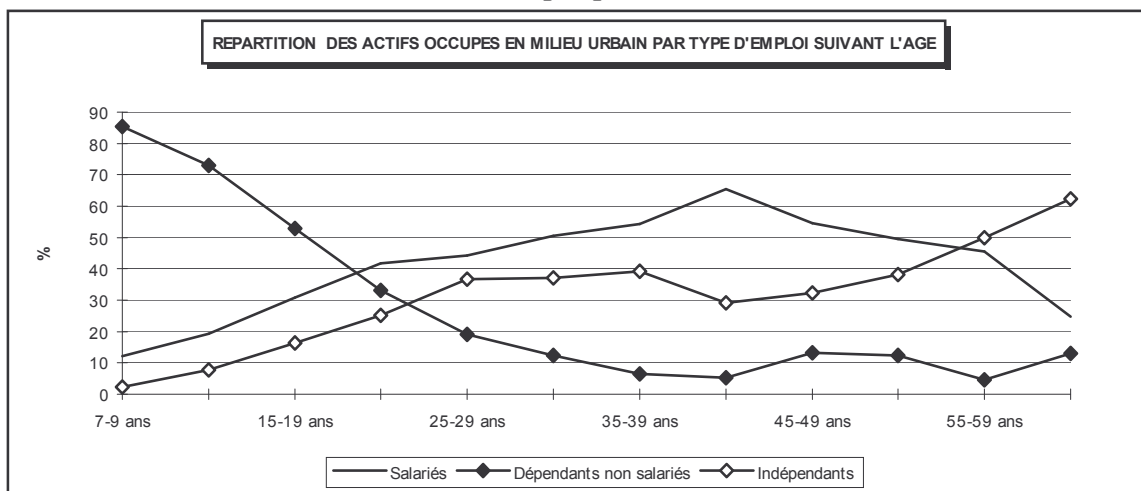
Le taux de salarisation, qui mesure le degré de formalisation des relations de travail, est à Madagascar de 15%. En ville ce taux atteint 45%, et à peine 10% à la campagne. Donc, même dans les zones urbaines moins d'un emploi sur deux est un emploi salarié. Ce constat montre l'insuffisance des théories économiques du marché du travail, qui font du salariat la forme quasi exclusive de l'emploi.

Ce taux varie en fonction du type de secteur et de main-d'oeuvre. Il est bien sûr plus élevé sur le marché "primaire" du travail, dans le secteur formel (privé et public), et pour le type de main-d'oeuvre qui y est employé : hommes, chefs de ménage, main-d'oeuvre dans la force de l'âge entre 35 et 50 ans, main-d'oeuvre qualifiée.

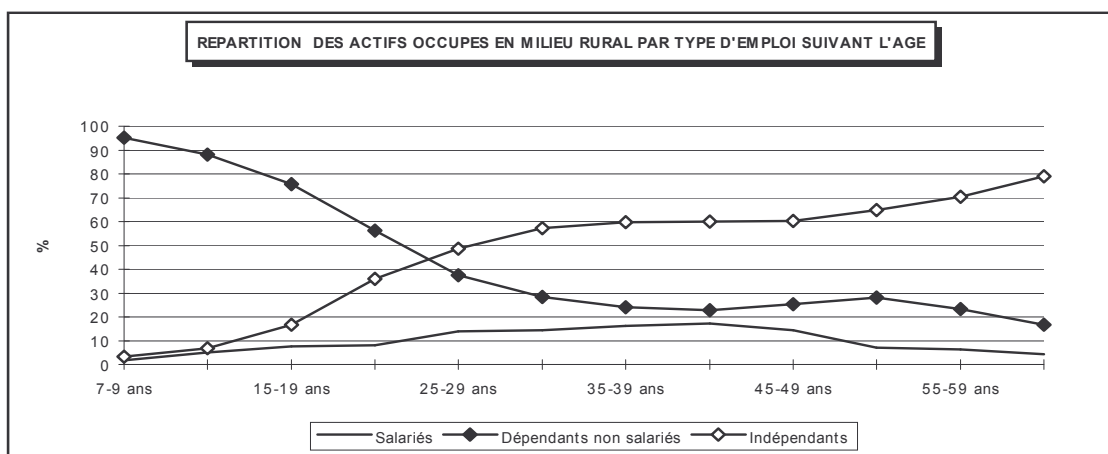
Il est intéressant d'analyser la composition de la main-d'oeuvre en fonction de l'âge. Nous identifions trois groupes: les salariés (que l'on peut assimiler en première approximation au secteur formel), les travailleurs indépendants du secteur informel (patrons et comptes propres), et les travailleurs dépendants du secteur informel (apprentis, aides familiaux). Trois périodes semblent se succéder. Dans une première étape, jusqu'à l'âge de 25 ans environ, la grande majorité des actifs occupés exercent dans le secteur informel, principalement comme travailleurs dépendants. La seconde étape voit l'émergence du salariat comme mode d'insertion sur le marché du travail (entre 25 et 50 ans), tandis que la troisième étape se caractérise par un retour de la main-d'oeuvre vers des emplois informels, sous forme de travailleurs indépendants (établissement à son compte).

Si l'on retrouve cette période ternaire aussi bien dans les branches agricoles que non agricoles, à la ville et à la campagne, les niveaux atteints par le taux de salarisation diffèrent fortement. Alors qu'en ville, le salariat absorbe plus de la moitié des emplois pour les classes d'âge 30-55 ans (avec une pointe à 66% entre 40 et 44 ans), à la campagne les salariés ne représentent jamais plus d'un emploi sur 6. Cette proportion tombe même à 8,5%, si l'on ne considère que les salariés permanents.

Graphique 5



Source : EPM, calculs MADIO.



Source : EPM, calculs MADIO.

Il est tentant d'interpréter ce profil par âge en termes de cycle de vie professionnel. Cependant, nous nous garderons de franchir ce pas, dans la mesure où l'impact de la conjoncture économique a un effet central sur la composition sectorielle de la main-d'oeuvre (cf. paragraphes suivants).

La répartition des emplois par branche

La répartition des emplois par branche est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. On distingue 5 branches : le "*secteur primaire*" (agriculture, élevage), "*l'industrie*" (industries manufacturières, extractives et BTP), le "*commerce*" (y compris réparation), les "*services publics*", et enfin les "*autres services*".

C'est évidemment le secteur primaire qui occupe la première place dans cet ensemble, marquant la prédominance rurale de Madagascar. 81,5% des actifs occupés y sont employés. Les services viennent en seconde position avec 13% des emplois (4,7% dans le commerce, 2,6% dans l'administration et 5,7% dans les autres services). A contrario, il convient de noter la place excessivement restreinte du secteur industriel eu égard au rôle qu'il est censé jouer dans la stratégie de dynamisation de l'offre productive, puisque seulement 5,5% des actifs occupés y travaillent.

Les emplois agricoles

En 1993, environ 5 000 000 de personnes exerçaient leur activité principale dans le secteur primaire. **Les emplois agricoles** sont naturellement concentrés en zone rurale (à près de 95%), même si un tiers des emplois urbains sont agricoles, montrant l'articulation étroite entre les villes malgaches et leur hinterland. La vocation agricole de Madagascar reste prononcée quelle que soit la province considérée. A l'exception du faritany d'Antananarivo, on trouve toujours plus de huit emplois sur 10 dans le secteur primaire, le faritany de Fianarantsoa se situant en tête de ce palmarès, avec 88,4% d'emplois agricoles. Même dans le faritany d'Antananarivo, la proportion d'emplois agricoles dépasse 72%.

Le statut dans l'emploi met en exergue **la prédominance quasi exclusive de l'agriculture de type familial**. Un agriculteur sur deux est à son compte, et 44% sont des aides familiaux, et à peine 1% sont des salariés permanents. Le niveau scolaire de la main-d'oeuvre y est particulièrement faible, avec 38% de non scolarisés et à peine 10% de personnes ayant dépassé le cycle primaire. C'est aussi le secteur où la mobilisation des jeunes en bas âge est la plus importante, 15% ayant moins de 15 ans. Les femmes y jouent un rôle de premier plan avec 47,2% des emplois, mais elles se trouvent souvent dans une position de dépendance, en tant qu'aides familiaux.

Les emplois industriels

Un peu moins de 340 000 personnes travaillent à titre principal dans l'industrie, 211 000 en ville et 127 000 à la campagne. Près de la moitié des emplois industriels se trouvent dans le faritany d'Antananarivo. La faiblesse de la base industrielle malgache est encore plus marquée si l'on analyse en détail la structure des emplois en question. En premier lieu, les activités proprement manufacturières n'emploient que 264 000 personnes. En second lieu, le secteur manufacturier malgache ne possède pas les caractéristiques propres aux entreprises "modernes" (c'est à dire au secteur institutionnel des Sociétés et Quasi-Sociétés de la Comptabilité Nationale). En effet, ce chiffre global comprend les emplois dans des entreprises de type moderne, mais aussi les activités de type artisanal du secteur informel. Ainsi, seulement 47% des employés de l'industrie sont des salariés et à peine 29% exercent dans de véritables entreprises (privées ou publiques). Donc Madagascar ne compte que **77 000 emplois manufacturiers dans le secteur formel**.

L'industrie manufacturière malgache est très fortement orientée vers la production de bien de consommation courante, quatre branches regroupant 81% des emplois : la "*fabrication de produits alimentaires et boissons*" (15%), la "*fabrication d'articles d'habillement*" (21%), la "*production de bois, d'article en bois et d'articles de vannerie (hors meubles)*" (29%), et "*la fabrication de meubles*" (16%).

Les emplois du commerce

Les activités commerciales (y compris réparation) **fournissent 289 000 emplois**, dont 90% pour le commerce de détail, distribuées à parité entre zones rurales et urbaines. Ces emplois se caractérisent par une prédominance massive du secteur informel. On y trouve le plus faible taux de salarisation des branches non agricoles, avec 17,5% de salariés, et moins de 7% des emplois dans de grandes entreprises commerciales.

La jeunesse et la faible ancienneté moyenne de la main-d'oeuvre indiquent que **le commerce constitue un secteur refuge pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail**, qui ne trouvent pas à s'embaucher ailleurs. Du fait de la jeunesse de ses employés, le secteur "commerce" jouit d'un niveau de scolarisation relativement élevé. C'est aussi un secteur de prédilection pour les femmes, qui occupent 56% des emplois.

Les emplois de l'administration

L'administration publique emploie 164 000 salariés, dont 97% à plein temps. **Madagascar compte donc 1 fonctionnaire pour 75 habitants**. Cependant, l'encadrement en services publics est très inégalement réparti sur le territoire, les zones urbaines étant largement privilégiées (1 fonctionnaire pour 23 habitants) par rapport à des zones rurales sous-administrées (1 fonctionnaire pour 143 habitants). Cette inégale distribution spatiale en services publics se retrouve au niveau des provinces. Le faritany d'Antananarivo arrive en tête avec 1 fonctionnaire pour 50 habitants, empreinte du poids de l'administration centrale concentrée dans la capitale. Deux provinces occupent une position intermédiaire : Toliary et Antsiranana avec un taux d'encadrement de 1/75. Enfin, les trois dernières provinces sont les plus mal desservies avec moins d'un fonctionnaire pour 100 habitants.

Naturellement, les emplois publics sont concentrés dans les branches non marchandes. Le niveau scolaire de la main-d'oeuvre y est le plus élevé, absorbant plus de 40% des personnes qui ont suivi des études supérieures. C'est aussi dans ce secteur que l'âge moyen est le plus élevé (près de 40 ans pour à peine 30 ans ailleurs), résultat associé à une très forte stabilité des emplois (14 ans en moyenne, soit presque le double de l'ancienneté dans les autres emplois non agricoles).

Ce vieillissement de l'administration, qui traduit la politique de gel des embauches appliquées depuis plusieurs années, pose un double problème. En premier lieu, il rend hautement improbable le "sursaut productif" de la fonction publique malgache, que la politique de réformes structurelles cherche à mettre en oeuvre. En second lieu, l'exclusion des jeunes de ce secteur (moins de 7% des fonctionnaires ont moins de 30 ans) est porteur d'un véritable risque de rupture générationnelle.

Finalement, le secteur public semble jouer un rôle crucial dans la reproduction des ménages puisque près des trois quarts de ces emplois sont occupés par des chefs de ménage, contre 35% en moyenne dans les autres secteurs.

Les emplois des services

Les "autres services" représentent 353 000 emplois, dont 57% en ville. La grande majorité des emplois en question correspondent à des emplois de services domestiques auprès des ménages (202 000). Plus généralement, il convient de noter le rôle massif des activités de services auprès des ménages, et la part congrue réservée aux services aux entreprises, directement liée à la faiblesse de la base industrielle malgache.

Les emplois de services se caractérisent par un taux de salarisation élevé (80%), mais qu'il ne faut pas interpréter comme l'indicateur d'un fort degré de formalisation des relations de travail dans ce secteur, dans la mesure où ce taux est largement imputable aux services domestiques.

Tableau 4
Structure des emplois par branche

	Effectifs (en 1000)	Répartition (en %)	Age moyen (en années)	Femmes (en %)	Chefs de ménage (en %)	Scolarisés post-primaire (en %)	Ancienneté (en années)	Taux de salariés (en %)
Secteur primaire	5 032 000	81,5	30,5	47,2	33,3	10,9	13,9	5,3
Industrie	338 000	5,5	33,1	46,1	47,7	34,8	9,4	46,9
Commerce	289 000	4,7	31,4	55,8	39,0	43,8	4,7	17,6
Service Public	164 000	2,6	39,5	31,3	72,6	84,0	14	100
Autres Services	353 000	5,1	33,4	45,7	45,2	64,2	7,9	80,0
Total	6 177 000	100	31,1	47,1	36,1	17,4	12,9	15,0

Source : EPM, calculs MADIO.

Dynamique des emplois

La date de prise de l'emploi actuel est un précieux indicateur pour comprendre la dynamique de création des emplois sur le marché du travail.

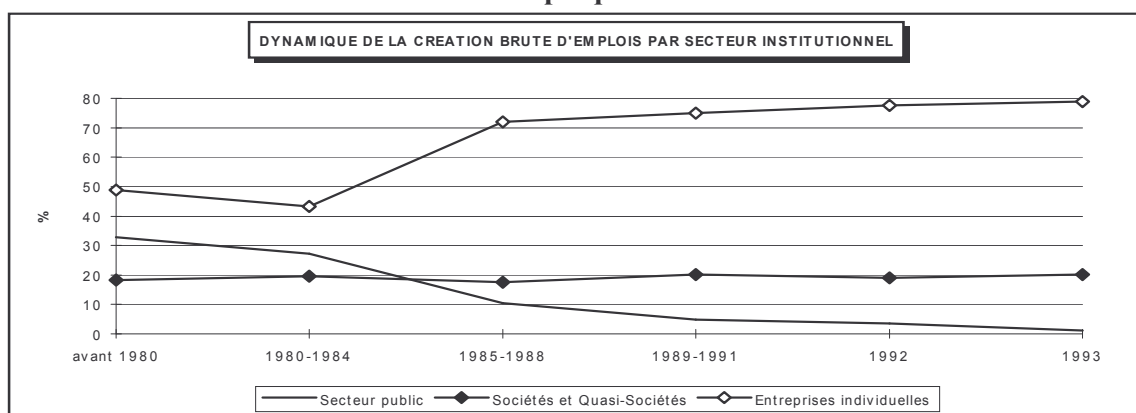
En premier lieu, le temps moyen passé dans l'emploi actuel par les actifs occupés à Madagascar est de 13 ans. Mais la situation des différents secteurs est contrastée. C'est dans le secteur public que la longévité est maximum (14 ans), ainsi que dans l'agriculture (13,9 ans). Par contre, les activités commerciales enregistrent la rotation dans l'emploi la plus élevée (moins de 5 ans).

Plus que la branche, c'est le secteur institutionnel qui détermine le mode de gestion de la main-d'oeuvre, et partant, le taux de rotation des emplois non agricoles. Ainsi, la stabilité des emplois publics semble être un mode de gestion généralisé dans ce secteur. A l'autre extrémité, le secteur informel se caractérise par la coexistence d'emplois très anciens avec des emplois récemment créés. Plus de la moitié des informels exercent leur emploi actuel depuis moins de 5 ans, alors que seulement 13% des employés publics sont dans ce cas. Il faut y voir l'effet direct de la conjoncture économique sur le marché du travail. Enfin, le secteur des entreprises (privées et publiques) occupe une position intermédiaire.

La récession depuis le milieu des années 80 se traduit par une contribution sans cesse croissante du secteur informel à la création brute d'emplois non agricoles. Ainsi **en 1993, près de 80% des emplois créés dans l'année l'ont été par le secteur informel, alors que le secteur public ne contribuait que pour 1%**. La montée en puissance du secteur informel est très nette à partir des années 1985. Avant cette année le marché du travail semblait jouir d'un régime stationnaire, le secteur public créant environ la moitié des emplois, le secteur informel un tiers, le reste revenant au secteur privé formel. A partir de cette date, la contribution du secteur public n'a cessé de se contracter au profit du secteur informel.

Donc la répartition actuelle de la main-d'oeuvre est le résultat de cette accumulation de flux, marquée par un effet de substitution entre emplois publics et emplois informels, le secteur privé formel gardant une part inchangée (autour de 20% des emplois créés).

Graphique 6



Source : EPM, calculs MADIO

La pluri-activité

Souvent mise en avant, la pluri-activité est une stratégie des ménages et des individus pour accroître leurs revenus, et compenser leur chute en période de récession. **Sur 6 177 000 actifs occupés à Madagascar, 2 111 000 déclarent exercer une activité secondaire, ce qui porte le taux de pluri-activité à 34,2%.** On trouve même près de 4% des actifs occupés au cours de la semaine de référence, soit 239 000 personnes, qui occupent simultanément trois emplois ou plus.

Il est difficile d'identifier des catégories de population spécifiquement engagées dans ce processus d'emplois multiples, dans la mesure où le taux de pluri-activité est distribuée de façon relativement homogène. On notera toutefois que la pluri-activité est plus répandue à la campagne qu'à la ville, qu'elle touche plus particulièrement les personnes peu scolarisées, et les principaux contributeurs aux revenus des ménages (chefs de ménages et leurs conjoints). De plus, les salariés temporaires sont deux fois plus sujets au phénomène de la pluri-activité que les salariés permanents (51,2% contre 26,6%).

Contrairement à un argument parfois invoqué, le taux de pluri-activité chez les fonctionnaires de l'administration, n'est pas notablement différent de celui enregistré dans l'ensemble de la population active occupée, puisque 36% d'entre eux s'y adonnent. Par contre, parmi les salariés permanents, qui représentent 97% des fonctionnaires, les employés de l'administration sont beaucoup plus sujets à l'exercice d'un second travail que leurs homologues du secteur privé, avec un taux de pluri-activité de 35% contre 22% dans les autres secteurs. Ceci s'explique en partie par le rôle plus important du travail à temps partiel, mais aussi et surtout par la pratique d'un absentéisme total ou partiel, engendré par une gestion plus permissive du temps de travail que dans le secteur privé.

Ces emplois secondaires s'exercent massivement dans l'agriculture quel que soit le type d'emploi principal. Même chez les fonctionnaires, les trois quarts des pluri-actifs travaillent comme agriculteurs à leurs heures perdues. Hormis ce résultat général, montrant le rôle prépondérant de l'agriculture dans l'emploi secondaire, un certain nombre d'autres combinaisons d'emplois méritent d'être notées. En premier lieu, lorsque les agriculteurs exercent un emploi secondaire, ils le font principalement dans l'industrie (lorsqu'il ne s'agit pas d'un emploi secondaire lui-même agricole). Les fonctionnaires par contre combinent leur activité principale avec une activité de type commercial, surtout dans les zones rurales. Dans les zones urbaines, les activités de services sont privilégiées par les salariés de l'administration. Enfin, les employés des "autres services" ont tendance à occuper leur emploi secondaire dans la même branche.

Les emplois secondaires sont dans moins de 6% des cas des postes de salariés permanents, le secteur informel (agricole et non agricole) absorbant le reste à lui seul.

Tableau 5
Caractéristiques de la pluri-activité

Emplois principal	Deuxième emploi								Troisième emploi
	Effectifs (en 1000)	Taux de pluri-activité (en %)	Répartition de l'emploi Secondaire par secteur (en %)						Taux de pluri-activité (en %)
			Secteur primaire	Industrie	Commerce	Service Public	Autres Services	Total	
Secteur primaire	1 747 000	34,7	85,3	8,3	4,1	0,1	2,2	100	3,5
Industrie	130 000	38,4	88,0	4,9	2,2	0	4,9	100	5,8
Commerce	74 000	25,6	90,6	1,3	2,7	1,6	3,8	100	3,5
Service Public	59 000	35,8	75,6	4,3	10,4	2,8	6,9	100	5,4
Autres Services	102 000	28,8	87,0	1,7	3,4	0,6	7,3	100	6,4
Total	2 111 000	34,2	85,5	7,4	4,1	0,2	2,8	100	3,9

Source : EPM, calculs MADIO.

V.- LES REVENUS ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE

Horaires de travail et sous-emploi visible

L'enquête permet d'appréhender différents types d'horaires de travail : le nombre d'heures ouvrées au cours de la semaine de référence, le nombre d'heures par jour, de jours par semaine et de semaines par an, habituellement travaillés. Notre analyse portera sur le nombre d'heures habituellement travaillées, dans la mesure où les résultats correspondant à la semaine de référence sont très proches de ceux enregistrés pour l'horaire habituel (voir tableau 6).

Pour l'ensemble de la population active occupée, la durée hebdomadaire du travail dans l'emploi principal est de 33 heures. Il convient de distinguer les activités agricoles, où l'on travaille en moyenne 30 heures, des activités non agricoles dans lesquelles la main-d'oeuvre est mobilisée 42 heures par semaine.

Cependant, la plus ou moins grande régularité du travail change la hiérarchie des secteurs en matière de durée du travail, suivant que l'on raisonne en moyenne hebdomadaire ou

en moyenne annuelle. Ainsi, les activités commerciales, pour lesquelles la durée hebdomadaire du travail est la plus forte (47 heures par semaine), ou encore les activités de services avec 43 heures, toutes deux plus consommatrices de temps de travail par semaine que le secteur public (40 heures), se retrouvent distancées par ce dernier au niveau de la durée annuelle du travail. Sur ce plan, les fonctionnaires arrivent les premiers avec 1960 heures par an, puis viennent les employés des commerces (1924 heures) et enfin les activités de services (1846 heures). Notons que pour les fonctionnaires de l'administration, la durée effective est proche de la durée légale du travail, puisque sur la base de 40 heures par semaine et 52 semaines par an, le volume d'heures travaillées devrait être de 2080 heures par an.

La distribution des horaires moyens s'accompagne d'une forte dispersion. C'est encore dans le secteur public que l'homogénéité est la plus grande. 57% des fonctionnaires exercent ce que l'on pourrait qualifier "d'emploi à plein temps" au sens des standards internationaux, c'est à dire un emploi qui les occupe entre 35 et 48 heures par semaine. Mais ce n'est le cas que pour 26% des autres actifs occupés, ce qui confirme le faible degré de généralisation à Madagascar de ce que l'on a coutume de qualifier "la société salariale".

La majorité de la main-d'oeuvre se concentre dans des emplois à faible volume horaire. 13% des actifs occupés travaillent moins de 15 heures par semaine. Plus généralement, si l'on retient comme indicateur de sous-emploi visible, le fait de travailler moins de 35 heures par semaine en moyenne, **le taux de sous-emploi visible touche 54% de la main-d'oeuvre**. Ce trait est sans doute l'indicateur le plus évident du sous-emploi massif du facteur travail à Madagascar, marquant le profond désajustement entre offre et demande de travail, la première s'expliquant principalement par le régime démographique, et la seconde par le taux de croissance de l'économie.

Encore convient-il de préciser que le sous-emploi visible ne constitue qu'une modalité à travers laquelle se manifeste le sous-emploi. Ainsi et paradoxalement, l'existence d'horaires de travail excessivement élevés peut elle aussi être synonyme de sous-emploi, lorsque cette charge horaire est rendue nécessaire par une productivité du travail anormalement faible. On qualifie cette forme de sous-emploi de "*sous-emploi invisible*" (voir ci-dessous). En tout état de cause, 19,2% de la main-d'oeuvre travaille plus de 48 heures par semaine et 5,6% plus de 60 heures. C'est dans **les activités commerciales** que cette charge horaire est la plus forte. Dans ce secteur, **près d'un travailleur sur trois travaille plus de à 60 heures par semaine**.

Du fait de différences dans la composition de la main-d'oeuvre par branche et par type de statut dans l'emploi, certaines catégories de population travaillent plus que d'autres. En moyenne, les hommes travaillent 6 heures de plus que les femmes par semaine (resp. 36 et 28,5 heures), les chefs de ménages plus que leurs conjoints, les urbains que les ruraux (resp. 40 et 31 heures). De plus, le volume horaire est une fonction croissante du diplôme, qui passe de 31 heures hebdomadaires chez les non scolarisés à 39 heures chez ceux qui ont fréquentés l'université.

La configuration des horaires ainsi restituée n'est pas sensiblement modifiée lorsqu'on prend en compte les différentes activités annexes. En moyenne, il faut ajouter aux 33 heures hebdomadaire dans l'emploi principal, 5 heures pour l'emploi secondaire et un peu moins d'une demie heure pour la troisième activité, portant la durée hebdomadaire habituelle du travail (tous emplois confondus) à 38,5 heures par semaine, et la durée annuelle à 1646 heures.

Tableau 6
Horaires de travail et sous-emploi visible

	Emploi principal	2ème Emploi	3ème Emploi

Emploi principal	Horaire hebdo (semaine de référence)	Horaire hebdo (semaine habituelle)	Horaire annuel	Nombre de semaines par an	Taux de sous emploi visible (%)	Plus de 48 heures hebdo (%)	Horaire hebdo (semaine habituelle)	Horaire hebdo (semaine habituelle)
Secteur primaire	28,2	30,3	1340	44,2	59,6	14,3	5,3	0,4
Industrie	37,4	39,2	1585	40,5	32,3	38,2	8,6	0,7
Commerce	44,4	47,2	1924	40,7	27,1	55,8	4,8	0,4
Service Public	39,5	39,7	1960	49,4	24,4	18,7	5,2	0,4
Autres Services	41,0	43,0	1846	42,9	32,7	40,8	6,6	0,7
Total	30,5	32,5	1426	43,9	54,1	19,2	5,5	0,4

Source : EPM, calculs MADIO. La norme correspondant à un emploi permanent à plein temps, sur la base de 40 heures par semaine est de 2079 heures par an.

Revenus du travail et sous-emploi invisible

Les revenus d'activité

L'analyse des revenus tirés de l'activité est un élément central du diagnostic que l'on peut porter sur le marché du travail et sur les conditions d'activité de la main-d'oeuvre. Malheureusement, c'est aussi un des aspects les plus complexes à traiter. D'abord, parce que traditionnellement, la question des revenus constitue un thème sensible pour la population qui souvent se montre réticente à répondre sincèrement sur sa situation financière. En second lieu, dans un pays où le travail salarié est minoritaire, il est difficile d'obtenir des informations fiables dans ce domaine, dans la mesure où très peu d'actifs non salariés possèdent une comptabilité écrite permettant de leur imputer un revenu, notamment dans la petite agriculture familiale et dans le secteur informel urbain. Enfin, l'élaboration d'indicateurs synthétiques sur la structure des revenus posent de redoutables problèmes de choix et d'interprétation, de par l'hétérogénéité intrinsèque du mode de formation des revenus (monétaires et non monétaires, revenus du travail et du capital, diversité des facteurs explicatifs).

L'EPM a accordé une grande importance à cette question, en adoptant une stratégie de collecte appropriée en tenant compte de la variété des situations. Globalement, trois cas de figure ont été distingués. Les salaires, les plus aisés à obtenir, ont été obtenus à partir des déclarations des intéressés. Pour les emplois non salariés, deux modules spécifiques ont été mis en oeuvre, un pour les activités agricoles, et l'autre pour les activités non agricoles. Dans chaque cas, les enquêteurs se sont efforcés de reconstituer les comptes de l'activité portant sur les principales variables économiques (production, chiffre d'affaires et auto-consommation, coûts, etc.). Le revenu net tiré de l'unité de production est alors le résultat de cette mise en forme comptable. Malgré ces efforts, il convient de traiter les informations ci-dessous avec prudence.

En premier lieu, **le revenu mensuel moyen de l'emploi principal est de 30 000 Fmg**, soit un montant très inférieur au salaire minimum en vigueur ⁽³⁾. Le secteur primaire est celui qui offre les plus faibles rémunérations (19 000 Fmg, y compris l'auto-consommation valorisée au prix du marché), tandis que ceux qui exercent des activités commerciales ou travaillent dans les services publics sont les mieux payés (resp. 106 000 et 115 000 Fmg par mois).

³) Le salaire minimum mensuel d'embauche dans le secteur régi par le code du travail (régime général - secteur non agricole) s'établissait à 40 490 Fmg en 1993 et à 63 313 Fmg en 1994, pour la catégorie d'employés la moins bien rémunérée (M1, 1A).

En second lieu, le revenu moyen cache une très forte disparité de situation, notamment chez les non-salariés. D'une part, les "aides familiaux" ne perçoivent en général aucune rémunération. D'autre part, la rémunération des "patrons" et des "travailleurs à leur propre compte" est très variable. Dans ces conditions, le revenu médian est systématiquement inférieur au revenu moyen. Au niveau global, plus de 50% de la population active occupée ne touchent aucun revenu, ce qui s'explique par le poids très important des aides familiaux de l'agriculture. C'est évidemment dans les "services publics" que les écarts de salaires sont les plus faibles. Par contre, les emplois commerciaux se caractérisent par de très fortes inégalités de revenus. Ainsi, les revenus médians mettent en évidence une hiérarchie sectorielle très claire. Les services publics arrivent de loin devant, avec 100 000 Fmg mensuel, les emplois privés non agricoles occupent une position intermédiaire (entre 26 000 et 29 000 Fmg), et enfin les emplois agricoles se trouvent en bas de l'échelle.

Tableau 7
Revenus du travail dans l'emploi principal

Emploi principal	Effectifs (en 1000)	Revenu moyen mensualisé (milliers Fmg)	Revenu médian mensualisé (milliers Fmg)	Revenu des salariés		Revenu des non salariés	
				Moyen (milliers Fmg)	Médian (milliers Fmg)	Moyen (milliers Fmg)	Médian (milliers Fmg)
Secteur primaire	5 032 000	19	0	22	16	44	28
Industrie	338 000	47	26	61	50	48	14
Commerce	289 000	106	29	70	48	172	48
Service Public	164 000	115	100	115	100	-	-
Autres Services	353 000	63	28	59	36	113	19
Total	6 177 000	30	0	60	39	53	28

Source : EPM, calculs MADIO. Le revenu des non-salariés ne prend en compte que les catégories "patrons" et "travailleurs à leur propre compte", à l'exclusion des "aides familiaux".

Les salaires

L'analyse du revenu des salariés est plus aisée, dans la mesure où il s'agit d'une population dont le mode de rémunération est le plus homogène au sein de la population active occupée. En premier lieu, le salaire moyen mensualisé est de 60 000 Fmg, soit environ 1,4 fois le salaire minimum en vigueur, qui s'établissait à 44 000 Fmg. Près de 90% de la rémunération totale est perçue sous forme de salaire de base, tandis que les 10% restant proviennent soit de primes, commissions, indemnités de toutes sortes, soit de paiement en nature.

On observe des écarts importants suivant le secteur d'activité. C'est bien sûr dans l'agriculture que les salariés sont les plus mal payés. La rémunération moyenne n'y est que de 17 000 Fmg. Les trois branches privées non agricoles occupent une place intermédiaire dans cette hiérarchie, avec un salaire moyen variant entre 60 000 et 70 000 Fmg par mois. Enfin, les employés de l'administration font figure de privilégiés avec un revenu de 115 000 Fmg, soit 2,6 fois le salaire minimum.

D'autres différences notables méritent d'être mentionnées. D'abord, le salaire est une fonction croissante du diplôme. L'échelle des salaires est de 1 à 10 entre les non-scolarisés et les diplômés de de l'enseignement supérieur. Ainsi, les salaires varient de 18 000 Fmg pour ceux qui n'ont pas été à l'école, à 175 000 Fmg pour ceux qui ont fréquenté l'université, en passant par 38 000 Fmg (main-d'oeuvre de niveau primaire) et 83 000 Fmg (main-d'oeuvre de niveau secondaire).

Ensuite, le salaire moyen des femmes est très largement inférieur à celui des hommes. Les premières doivent se contenter de 42 000 Fmg, quand les seconds touchent 70 000 Fmg. Cette faiblesse du salaire féminin se retrouve quelle que soit la branche, le niveau de qualification, où le statut considérés. L'écart entre les deux sexe a tendance à se réduire avec le niveau scolaire, mais même chez les diplômés du supérieurs, les hommes gagnent 19% de plus que les femmes. L'administration publique semble être le secteur où les femmes font le mieux valoir leurs capacités, bien que les hommes conservent un avantage de salaire de près de 20% en moyenne.

Enfin, le salaire augmente avec l'âge, jusqu'à environ 40-44 ans, pour décroître lentement ensuite. Il faut voir dans ce résultat, l'effet indirect de l'ancienneté et de l'expérience professionnelle sur la rémunération. Dans ces conditions, ce sont les chefs de ménages qui apparaissent comme les principaux contributeurs au revenu des ménages (79 000 Fmg), suivis de leurs conjoints (50 000 Fmg), puis viennent les autres membres du ménage (33 000 Fmg).

Si le salaire mensuel est un indicateur du pouvoir d'achat des salariés, le salaire horaire permet de mesurer la rémunération réelle par heure travaillée. En moyenne, **la rémunération des salariés est de 377 Fmg par heure de travail**. Globalement, la hiérarchie des 5 secteurs reste la même que lorsqu'on prend en compte le salaire mensuel, même si l'éventail des salaires horaires est plus faible. Ceci s'explique par le fait que ceux qui gagnent le moins dans le mois, sont souvent aussi ceux qui travaillent le moins. Ce phénomène est particulièrement notable sur les différences de salaires entre hommes et femmes, qui n'est plus que de 14% en faveur des premiers lorsqu'on prend en compte la rémunération horaire. Dans l'administration, le salaire horaire des femmes est même supérieur à celui des hommes (980 contre 750 Fmg).

Le niveau des salaires individuels permet d'estimer le sous-emploi invisible. Deux indicateurs ont été calculés. Le premier correspond au pourcentage de salariés gagnant moins que le salaire minimum mensuel, et le second correspond à la proportion de salariés dont le salaire horaire est inférieur au salaire horaire minimum. Les deux mesures donnent des résultats similaires, et permettent d'évaluer **le taux de sous-emploi visible des salariés à 55%**.

Si maintenant on agrège les différentes composantes du sous-emploi (chômage, sous-emploi visible et sous-emploi invisible) pour obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, on obtient un **taux de sous-emploi global de la main-d'oeuvre salariée de 63%**, soit 621 000 personnes sur 990 000.

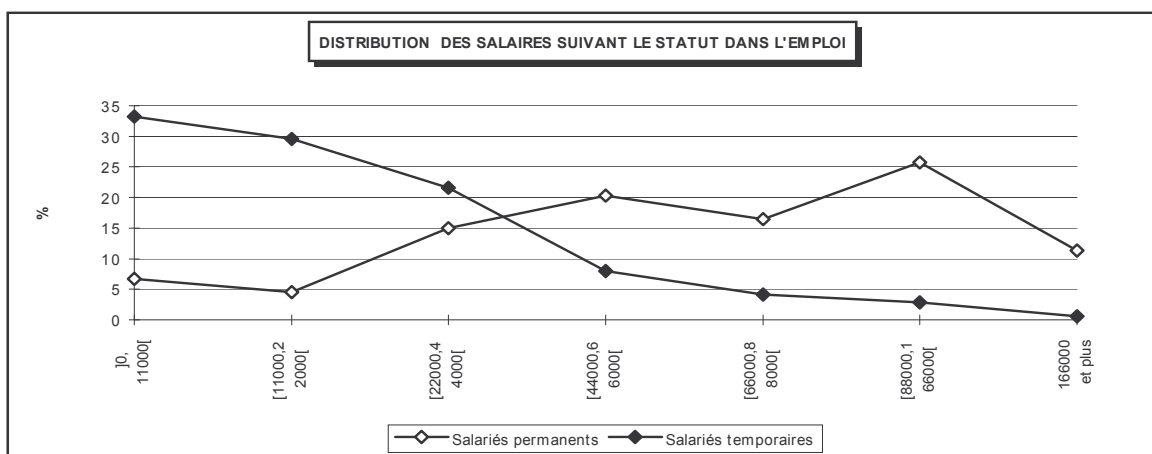
Tableau 8
Salaires et sous-emploi dans l'emploi principal

	Effectifs (en milliers)	Salaire mensualisé (milliers Fmg)	Effectifs avec complément de salaire (en milliers)	Complément de salaire mensualisé (milliers Fmg)	Total revenu mensualisé (milliers Fmg)	Salaire horaire (Fmg)	Sous-emploi invisible 1 (%)	Sous-emploi invisible 2 (%)
Secteur primaire	268	17	131	9	22	189	89,2	85,4
Industrie	159	56	64	16	61	342	42,1	44,7
Commerce	51	63	15	23	70	342	39,8	47,3
Service Public	164	108	57	21	115	824	6,1	8,1
Autres Services	282	50	108	24	59	321	58,8	62,2
Total	923	53	375	17	60	377	54,2	55,4

Source : EPM, calculs MADIO. Le sous-emploi invisible 1 correspond au % des salariés qui perçoivent moins que le salaire minimum mensuel. Le sous-emploi invisible 2, correspond au % de salariés dont la productivité apparente est inférieure au salaire horaire minimum.

Le principal facteur explicatif de l'inégale distribution des salaires provient du statut des salariés. Ainsi, un tiers des salariés temporaires perçoivent un revenu inférieur à un quart du salaire minimum, alors que moins de 7% des salariés permanents sont dans ce cas. Un peu plus d'un quart de ces derniers n'atteignent pas le salaire minimum, tandis qu'il sont 84% dans cette situation chez les salariés temporaires.

Graphique 7



Source : EPM, calculs MADIO.

Prestations et organisation du travail

La qualité des emplois exercés ne doit pas se mesurer à partir du seul montant du revenu, mais doit aussi tenir compte des divers types de prestations associées à l'exercice d'une activité. L'enquête permanente auprès des ménages permet d'identifier trois attributs marquant le niveau de formalisation des relations de travail : l'existence d'un contrat de travail écrit, le droit aux avantages de la sécurité sociale, et enfin le droit à des congés payés ou aux congés maladie.

En fait, ce type d'avantages ne touchent que les salariés permanents, ce qui réduit d'autant le taux de couverture de la main-d'oeuvre. Au total, **seuls 3,6% des actifs occupés malgaches sont couverts par un contrat de travail, 4,9% sont affiliés aux organismes de sécurité sociale et 5,5% jouissent du droit à des congés**. Même au sein de la catégorie des salariés permanents, la couverture de ce type de droit reste très partielle. Une petite moitié possède un contrat, deux sur trois ont accès aux prestations sociales et trois sur quatre bénéficient de congés, qui encore ne sont pas systématiquement pris. Même dans l'administration, ces droits fondamentaux sanctionnés par la législation du travail ne sont pas toujours (loin s'en faut) respectés (voir tableau 9). Il n'en reste pas moins que ce secteur est de loin celui qui enregistre les meilleurs taux de couverture. Les entreprises "modernes" (privés et publiques), se situent en retrait, et les prestations sont pratiquement inexistantes dans l'agriculture et le secteur informel.

La présence de syndicats est souvent mise en avant pour expliquer certaines rigidités enregistrées sur le marché du travail, notamment le manque de flexibilité à la baisse des rémunérations en période de contraction de la demande. Cet argument ne semble pas pertinent dans le cas de Madagascar, dans la mesure où moins de 2% de la main-d'oeuvre déclare travailler dans une entreprise où les syndicats sont présents. Evidemment, c'est dans l'agriculture que l'absence d'organisations de travailleurs est la plus notable. Le secteur public est le seul secteur où la présence syndicale est importante. Près d'un fonctionnaire sur trois affirme qu'il existe au moins un syndicat sur son lieu de travail. Cependant, il ne faut pas interpréter les chiffres présentés dans le tableau 9 comme un taux de syndicalisation, chaque employé n'étant pas nécessairement affilié.

Finalement, en reprenant les analyses des économistes de l'école de la régulation on peut mesurer la distance qui sépare Madagascar de la "société salariale" dominée par le mode fordiste de régulation macro-économique, appuyé sur une classe moyenne généralisée. En

effet, si l'on retient comme indicateur d'identification de cette classe moyenne l'ensemble des salariés permanents occupés à plein temps, n'exerçant qu'un seul emploi, gagnant plus que le salaire minimum en vigueur, et couverts par le système de protection sociale de l'Etat providence, on constate que la part de la main-d'oeuvre qui entre dans cette catégorie ne dépasse pas 3% de l'ensemble de la population active occupée. Encore ce chiffre est-il surestimé, dans la mesure où le modèle de la société salariale présuppose une redistribution des gains de productivité en faveur des salaires afin que la consommation puisse servir de moteur à la croissance, alors que le niveau du salaire minimum malgache ne permet pas d'assurer.

Tableau 9
Taux de bénéficiaires des prestations dans l'emploi principal

%	Possession d'un contrat écrit	Bénéficiaire de la sécurité sociale	Droit à des congés (payés ou maladie)	Existence d'un syndicat dans l'entreprise
Secteur primaire	0,2	0,6	0,7	0,1
Industrie	15,2	17,1	19,5	8,3
Commerce	3,7	5,0	7,1	2,0
Service Public	55,7	69,9	70,5	31,6
Autres Services	16,4	25,2	29,6	8,1
Total	3,6	4,9	5,5	1,9

Source : EPM, calculs MADIO.

VI- L'ACTIVITE DES MENAGES

Les résultats des cinq chapitres précédents ont été présentés en prenant l'individu comme unité d'analyse. Dans ce chapitre par contre, c'est le ménage qui est choisi comme unité de base. Ce changement d'échelle permet de prendre en compte un autre centre de décision que l'individu, qui joue sur le comportement économique des acteurs (comportement d'offre de travail ou de consommation). C'est aussi à ce niveau qu'il est possible d'approcher certaines dimensions de l'hérédité sociale, liées au marché du travail.

La typologie de ménages que nous avons adoptée est fondée sur le mode d'insertion du chef de ménage sur le marché du travail. Nous distinguerons 5 catégories :

- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public ;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur formel non agricole (privé ou public) ;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel ;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur agricole ;
- les ménages dont le chef est soit inactif soit chômeur.

On trouvera dans le tableau 10 la répartition des ménages par catégorie. Plus de 2 ménages sur 3 sont des "*ménages agricoles*", ce qui ne fait que confirmer l'écrasante domination de ce type d'activités à Madagascar. Ensuite, on trouve les "*ménages du secteur informel*" et les "*ménages de chômeurs ou d'inactifs*" avec un peu plus de 10% chacun. Cette dernière catégorie est assez hétérogène puisqu'on y trouve aussi bien des ménages unipersonnels de jeunes chômeurs urbains diplômés que des ménages ruraux de grande taille, où le chef de ménage est trop âgé pour travailler encore. Cependant, ils possèdent un dénominateur commun non négligeable, dans l'absence d'apport du principal contributeur au revenu du ménage. Enfin, les deux classes les moins nombreuses sont constituées par les ménages exerçant dans le secteur formel, l'administration d'une part et le secteur des grandes entreprises (privées et publiques) de l'autre, représentant chacune 5% de l'ensemble des ménages.

En termes de population, la distribution du nombre de personnes par classe est semblable à celle des ménages eux-mêmes, les différences provenant de variation dans la moyenne des ménages, plus élevée chez les "*ménages publics*" (5,5) et plus faible chez les "*ménages d'inactifs, chômeurs*" (4,6). C'est dans cette catégorie que l'on trouve la plus forte proportion de ménages dirigés par des femmes et de familles non nucléaires, ce qui s'explique par l'âge extrêmement élevé du chef (plus de 50 ans, pour 43 ans en moyenne ; voir tableau 11).

Tableau 10
Répartition des ménages par catégorie

	TYPES DE MENAGES					Total
	Public	Formel non agricole	Informel non agricole	Agricole	ChômeurIn actif	
Nombre de ménages	119 000	129 000	305 000	1 675 000	274 000	2 502 000
Répartition (%)	4,8	5,1	12,2	67,0	10,9	100
Population	655 000	615 000	1 414 000	8 303 000	1 255 000	12 272 000
Répartition (%)	5,3	5,0	11,8	67,7	10,2	100
Taille des ménages	5,5	4,8	4,7	5,0	4,6	4,9
Vivant en milieu urbain (%)	52,4	60,4	42,8	5,1	27,7	17,3

Source : EPM, calculs MADIO.

C'est dans le secteur public que se concentrent les emplois les plus qualifiés, les mieux protégés (stabilité, contrat, prestations sociales) et les mieux rémunérés (salaires directs et indirects). A l'autre extrémité, les emplois agricoles et dans une moindre mesure informels apparaissent comme l'image en négatif du cliché précédent. Le secteur privé formel procure à ses membres des emplois proches de ceux du secteur public. Quant aux chefs de ménage chômeurs ou inactifs, leur premier point commun, c'est d'être dépourvu d'emploi.

Ces différents modes d'insertion sur le marché du travail se traduisent par des différences sensibles des caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménages. Ainsi, les chefs informels, chômeurs ou inactifs montrent une plus grande "fragilité", avec une très forte proportion de femmes, et un niveau scolaire beaucoup plus faible.

Si l'âge moyen des chefs de ménage est relativement constant par classe (autour de 37 ans, les chefs informels étant dans l'ensemble plus jeunes), cette moyenne cache une forte hétérogénéité de la catégorie inactifs/chômeurs. Les premiers sont beaucoup plus âgés et les seconds beaucoup plus jeunes que les autres. Ces différences d'âge entre chefs inactifs et chômeurs sont le révélateur de l'existence de deux sous-ensembles de ménages que nous avons dû agréger pour des raisons de taille d'échantillon. Finalement, cette dernière classe de ménages doit plutôt être considérée comme un résidu, qui tire son unité de l'absence de revenu du chef de ménage.

Tableau 11
Principales caractéristiques des chefs de ménages par catégories

	TYPES DE MENAGES					
	Public	Formel non agricole	Informel non agricole	Agricole	Chômeur Inactif	Total
CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMO						
Proportion de femmes (%)	10,5	8,6	29,8	16,3	32,9	19,1
Age moyen	40,3	38,5	40,7	42,5	50,8	42,9
Etude au delà du primaire (%)	80,5	54,9	31,6	10,6	19,2	19,7
CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS						
Couvert par la sécurité sociale (%)	67,1	58,4	4,7	0,3	0	7,8
Bénéficiant d'un contrat de travail (%)	54,0	49,8	3,2	0,2	0	6,4
REVENUS MENSUEL (1000Fmg)						
Revenu dans l'emploi principal	120	107	86	54	0	65

Source : EPM, calculs MADIO.

La forte polarisation des chefs de ménages en fonction du secteur institutionnel de l'emploi ne suffit pas à valider une typologie portant non pas sur les individus mais sur les ménages. L'extrême diversité des sources d'emplois et de revenus pourrait venir brouiller la carte des types de ménages dans leur mode d'insertion sur le marché du travail. Nous allons montrer qu'en fait, le secteur institutionnel de l'emploi principal du chef de ménage est un bon indicateur des types d'emplois occupés par les autres membres du ménages, marque d'une certaine forme de "reproduction" sociale.

En premier lieu, en ce qui concerne le chef de ménage, le fait d'exercer son emploi principal dans un secteur donné est fortement corrélé avec le type d'emploi secondaire que l'on peut obtenir. Ainsi, ceux qui travaillent dans le secteur formel (public ou privé) jouissent de meilleurs emplois secondaires, quand ils en occupent un. Finalement, la hiérarchie des revenus n'est pas remise en question par la prise en compte des activités secondaires.

En second lieu, **les membres secondaires des ménages réussissent d'autant mieux à s'insérer sur le marché du travail que le chef de ménage est dans une position favorable.** Bénéficiant globalement d'un niveau d'éducation plus élevé, la main-d'oeuvre familiale des "*ménages publics*" est proportionnellement 13 fois plus nombreuse dans le secteur public que celle issue des "*ménages informels*", et plus de 90 fois que celle des "*ménages agricoles*".

Cet effet d'hystérésis social apparaît aussi clairement lorsqu'on analyse le revenu des membres secondaires des ménages. La main-d'oeuvre familiale des "*ménages formels*" gagne en moyenne 2 à 2,5 fois plus que celle des "*ménages informels*", et 18 à 22 fois plus que celle des "*ménages agricoles*". Seuls les membres secondaires de la catégorie des "*ménages inactifs/chômeurs*" réussit à obtenir un revenu conséquent, mais ceci ne vient compenser que partiellement l'absence de revenu du chef de ménage. Sans chercher à développer ici une interprétation détaillée des mécanismes à l'oeuvre, on peut mentionner comme facteurs explicatifs, l'importance du contexte familial dans l'acquisition des connaissances, de longue date mise en évidence par les sociologues, ainsi que le poids des relations personnelles dans l'obtention d'un emploi sur le marché du travail.

Il faut cependant se garder d'une vision trop mécaniste de la réussite professionnelle, comme l'atteste par exemple l'importance des taux de chômage des membres secondaires des "*ménages formels*". Tous sont touchés par la dégradation du marché du travail, et l'informalisation de l'économie n'épargne pas les "*ménages publics*", dont près d'un actif secondaire occupé sur deux exerce dans le secteur informel.

Tableau 12
Principales caractéristiques des membres secondaires des ménages par catégorie

	TYPES DE MENAGES					
	Public	Formel non agricole	Informel non agricole	Agricole	Chômeur, Inactif	Total
Etudes des conjoints au delà du primaire (%)	69,1	45,8	32,3	8,7	19,8	17,8
Etudes des enfants de + 14 ans au delà du primaire	65,9	52,5	40,9	17,9	30,0	23,9
Taux d'activité des membres secondaires (%)	36,5	41,7	55,1	64,9	46,3	58,9
Taux de chômage des membres secondaires (%)	6,2	13,1	4,9	0,6	6,8	2,2
Taux de salarisation des membres secondaires(%)	37,1	41,1	25,1	6,0	20,7	11,4
Revenu moyen des membres secondaires (1000Fmg)	44	36	18	2	53	10
REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE FAMILIALE PAR SECTEUR(%)						
Secteur public	16,8	3,7	1,3	0,2	2,0	1,1
Secteur formel	5,9	16,9	4,7	0,4	6,4	2,1
Secteur informel	27,2	33,5	47,9	4,2	19,0	11,8
Secteur agricole	50,1	45,9	46,1	95,2	72,6	85,0
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Source : EPM, calculs MADIO.

Finalement, la typologie proposée permet de discriminer le revenu total des ménages, aussi bien en ce qui concerne son niveau que son origine. Or ces deux dimensions constituent des facteurs déterminants des modes de consommation.

Une fois additionnées toutes les sources de revenus d'activité (emplois principaux et secondaires, chefs de ménages et membres secondaires), la hiérarchie des montants de revenus mensuels moyens s'égrène logiquement de 189 000 Fmg pour les "*ménages publics*" à 70 000 Fmg pour les "*ménages agricoles*". Bien que légèrement atténuée, cette hiérarchie est conservée lorsqu'on tient compte de la taille différentielle des ménages, plus élevée dans les "*ménages publics*"., qu'on la mesure en nombre total d'individus ou en nombre d'unités de consommation. Une échelle de 1 à 2,7 sépare les premiers des derniers sur le revenu total, alors que le rapport n'est plus que de 1 à 2,4 quand on considère le revenu par tête.

En fait, le revenu total des ménages comprend, en plus des revenus d'activité, d'autres types de revenus : les revenus de la propriété (biens mobiliers et loyers), les revenus des transferts inter-ménages et d'autres sources de revenus comme les pensions, héritages, dots, etc. Mais globalement, l'exercice d'un emploi constitue la principale la principale source de revenu des ménages, puisque 86% du revenu total des ménages provient de l'activité. Même chez les "*ménages inactifs/chômeurs*", près de 82% du revenu est issu du travail de ses membres.

Tableau 13
Revenus des ménages par type de ménage

en milliers de Fmg par mois	TYPES DE MENAGES					
	Public	Formel non agricole	Informel non agricole	Agricole	Chômeur, Inactif	Total
Revenu total moyen du ménage	213	176	108	79	98	96
Revenu d'activité moyen du ménage	189	151	91	70	80	83
Taille moyenne du ménage	5,5	4,8	4,7	5,0	4,6	4,9
Revenu d'activité moyen par tête	34	31	19	14	17	17

Source : EPM, calculs MADIO.

De plus, le classement par type de rémunération révèle une grande homogénéité des sources de revenu des ménages. 70% du revenu total des "*ménages formels*" (resp. des "*ménages agricoles*") provient de la préception de salaires (resp. de revenus de l'agriculture). Seuls les "*ménages inactifs/chômeurs*" et les "*ménages informels*" montrent une plus grande diversité dans l'origine de leurs revenus, les revenus d'activité représentant toujours plus des quatre cinquièmes du revenu total.

Les "*ménages formels*" sont aussi ceux qui perçoivent les montants les plus importants de revenus de la propriété et des autres types de revenus, tandis que les "*ménages inactifs/chômeurs*" sont ceux qui sont le plus tributaires des transferts.

Tableau 14
Origine du revenu d'activité des ménages par type de ménages

% ORIGINE DU REVENU	TYPES DE MENAGES					Total
	Public	Formel non agricole	Informel non agricole	Agricole	Chômeur, Inactif	
Salaires	69,6	71,1	37,2	8,3	23,8	26,3
Revenus informels	7,6	6,2	27,3	8,6	25,0	12,7
Revenus agricoles	11,6	8,9	19,2	71,6	33,2	48,0
Revenus de la propriété	3,7	5,4	4,1	2,6	2,8	3,2
Revenus de transferts	1,9	1,6	2,3	1,4	6,3	2,1
Autres revenus	5,6	6,8	9,9	7,5	8,9	7,7
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Source : EPM, calculs MADIO. Mode de lecture: 69,6% du revenu des ménages dont le chef travaille dans le secteur public provient de salaires.

CONCEPTS ET INDICATEURS

Population en âge de travailler : population âgée de 7 ans et plus.

Population active : chômeurs plus population active occupée.

Chômeurs : personnes n'ayant pas travaillé lors de la semaine précédant l'enquête, et ayant recherché activement un emploi au cours du mois précédant l'enquête.

Population active occupée : population ayant travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête.

Secteur Informel : ensemble des unités de production qui ne possèdent pas de numéro statistique.

Revenu mensuel : revenu moyen d'activité déclaré dans l'enquête, en tenant compte du temps de travail réel. Ainsi, dans le cas d'une personne qui aurait exercé son emploi depuis 6 mois, mais qui n'aurait travaillé que 3, le revenu mensuel est la somme des revenus perçus depuis la prise de l'emploi divisé par 6.

Revenu horaire : revenu moyen perçu par heure de travail effectivement ouvrée.

Ménages ordinaires :

Main-d'oeuvre familiale ou main-d'oeuvre secondaire : membres des ménages exerçant un emploi en dehors du chef de ménage.

Taux d'activité : rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux de chômage : rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance : rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives, au nombre d'actifs occupés au sein de chaque ménage.

Taux de salarisation : rapport du nombre de salariés, à la population active occupée.

Taux de pluri-activité : rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires, à la population active occupée.

Taux de sous-emploi visible : rapport du nombre d'actifs occupés travaillant moins de 35 heures par semaine à la population active occupée.

Taux de sous-emploi invisible : rapport du nombre d'actifs occupés percevant moins que le salaire minimum à la population active occupée. Ici deux ratios ont été calculés, le premier se rapportant au salaire minimum mensuel (sous emploi invisible 1), et le second se rapportant au salaire minimum horaire (sous-emploi invisible 2).

Taux de sous emploi global : rapport du nombre de personnes en situation de sous-emploi (visible, invisible ou chômeurs) à la population population active totale.

Le marché du travail en chiffres

Madagascar 1993

Situation socio-démographique

Population : 12 272 000 personnes

Proportion de femmes : 50,4%

Âge médian : ans

Proportion des 6 ans et plus qui n'ont jamais été à l'école :

Taux brut de scolarisation primaire :

Taux brute de scolarisation secondaire :

Proportion des 6 ans et plus qui déclarent parler couramment le français : 6%

Nombre de ménages : 2 502 000
Taille moyenne des ménages : 4,9 personnes
Proportion de ménages dirigés par une femme : 19,1%

Activité

Nombre d'actifs : 6 292 000
Taux d'activité : 67,3%
Taux d'activité urbain :
Taux d'activité rural :
Taux d'activité des moins de 15 ans :

Chômage

Nombre de chômeurs : 115 000
Taux de chômage : 1,8%
Taux de chômage rural : 0,9%
Taux de chômage urbain : 6,9%
Taux de chômage des jeunes actifs urbains entre 15 et 25 ans : 14,4%

Emploi

Nombre d'actifs occupés : 6 177 000
Emplois agricoles : 5 000 000 (soit 81,5%)
Emplois industriels : 340 000 (soit 5,5%)
Emplois du commerce : 289 000 (soit 4,7%)
Emplois public : 164 000 (soit 2,6%)
Emplois de services : 353 000 (soit 5,7%)
Taux de salarisation : 15%
taux de sous-emploi visible : 54%
Taux de pluriactivité : 34,2%

Revenus

Revenu mensuel moyen dans l'emploi principal : 30 000 Fmg
Revenu mensuel médian dans l'emploi principal : 0 Fmg

Conditions de travail

Proportion d'actifs occupés possédant un contrat écrit : 3,6%
Proportion d'actifs occupés bénéficiant de la sécurité sociale : 4,9%
Proportion d'actifs occupés ayant droit à des congés : 5,5%

